

N° 3310 CA3-SD - (SDNC-DGFiP) - Décembre 2016

## TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES) RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL



PÉRIODE DE DÉCLARA	TION					Ne pas i	utiliser cette déclai	ration pour	une autre	période
Accueil du public: horaires d'o	ouverture sur impots.gou	ıv.fr, rubriqı	ue « Nous contact	ter».						
Adresse du service										
où cette déclaration doit										
être déposée										
au plus tard le	<b>→</b>									
Identification du destinatair	0									
Adresse de l'établissement		_								
(quand celle-ci est différente de l'ad	resse du destinataire)	<b>\</b>								
Payar las indicati	dan man - milia d		named and and an analysis	14 <i>(</i> *		matura w sel = =	4:6:			
Rayer les indications imprim	Numéro de dossier	ne corres	pondent plus à l	cDI	Code service	Régime	штеz-ies en rouge.			
SIE	Numero de dossiel	Ole	1 CHOUC	וטט	Code set VICE	regime				
Numéro de TVA intr	racommunautaire (ne concerne p	as les DOM)								
	N° d'identifica	ion de l'établis	ssement (SIRET)							
ATTENTION: ce cadre est re niveau du groupe (art. 1693									0005	
	**		•			•			2212	
Si vous n'avez à rem						»), veuillez	cocner la case a	a droite	0010	
MODALITÉS DE DÉCI PAIEMENT, DATE, SI		PAIEME	RÉSERVÉ			TON				
PAIEMENT, DATE, 3	IGNATURE		Somme:	ALADI	Date:	ION		Pénalités		
Date :	Signature :		Commo.					Taux 5%	9005	
Téléphone :					N° PEC			Taux %	9006	
					N° d'opération	n		Taux %	9007	
Paiement par virement banca Paiement par imputation * :	ire :		0:							
* (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).  Date de réception								otion		
CADRE RÉSERVÉ À L		ANCE	/							
			1							
			éclarer et payer v taires sont dispon				nternet. ique « professionnels »			



Α	MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉE	S							
	OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)				OPÉRATIONS NO	N IMPO	SABLES		
01	Ventes, prestations de services	,		04	Exportations hors UE			0032	
02	Autres opérations imposables	0981		05	Autres opérations	non imp	osables	0033	
	Achats de prestations de				Ventes à distance				
	services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)	0044		0/1	membre d'arrivée			0047	
2B	B Importations (entreprises avant opté pour le			06	Livraisons intracommunautaires		taires	0034	
	dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)	ositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation) 0045		6A	Livraisons d'électri	cité. de	gaz naturel.		
03	O3 Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage:)				de chaleur ou de froid non imposables		0000		
					en France			0029	
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur	0030		07	Achats en franchis	e		0037	
3 D	ou de froid imposables en France				Ventes de biens ou p		ns de services		
JD				7A	réalisées par un assujetti non établi en France			0040	
20	(article 283-1 du code général des impôts)	0040				*	0043		
	3.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1				Regularisations (important : di. notice)				
B DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER  TVA BRUTE  Base hors								taxe	Taxe due
	Opérations réalisées en France métropol	litaine							
80	Taux normal 20 %				0207				
	Taux réduit 5,5 %					0105			
	Taux réduit 10%					0151			
-	Opérations réalisées dans les DOM					0.0.			
10	Taux normal 8,5 %					0201			
	*					0100			
12									
-									
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)  13 Ancien taux									
14	Opérations imposables à un taux particulier	(décom	ote effectué sur annexe	3310	0 A)	0950			
	TVA antérieurement déduite à reverser				· · ·			0600	
	Sommes à ajouter, y compris acompte conc							0602	
JD	commes a ajouter, y compris acompte cong	jes (expi	inices en euro)		Total de la TVA brute d		0002		
	La ligne 11 ne concerne q	ue les	DOM.	70	Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif				
		Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe				d'autoliquidation			
	3310 A.				Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires			0035	
18 Dont TVA sur opérations						s à destina	ation de Monaco	0038	
	TVA DÉDUCTIBLE								
19 Biens constituant des immobilisations								0703	
	Autres biens et services							0702	
21	Autre TVA à déduire		 .e1					0059	
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la							8001	
								0603	
2C Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro)					Total TVA déducti				
	Indiquer ici le coefficient de taxation unique				Dont TVA non perçu	/A non perçue récupérable par les			
22A	applicable pour la période s'il est différent		%	24	assujettis disposant stable dans les DOM	d'un étal	blissement	0709	
					(articles 295-1-5° et 295 A			0709	
	CRÉDIT				TAXE À PAYER				
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705		28	TVA nette due (lig	ne 16 –	ligne 23)		
Rembourser	Remboursement de crédit demandé						•		
sur formulaii	sur formulaire n° 3519 joint	8002			Tayon angimilána aglaulána cur				
	Crédit de TVA transféré à la société tête			29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A		:5 5ui	9979	
	de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005							
	•	0005			Total à payer acquitté par la société tête				
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26 – ligne AA)	8003		AB	de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29)		i		
	(Cette somme est à reporter ligne 22	3003						9991	
	de la prochaine déclaration)								
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne					Total à payer (lignes 28 + 29 – AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)				
dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.									

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).